

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2007-2361 du 24/09/2007 fixant le montant de la redevance des emplacements de stationnements réglementés par des appareils de type "horodateurs" sur les voies publiques
(Journal de Monaco du 28 septembre 2007).

(Abrogé à compter du 1er janvier 2010 par l'arrêté municipal n° 2009-2142 du 30 juillet 2009)